



TANNERON

Janvier 2022

Mag



Bulletin Municipal de la commune de Tanneron



AU SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

p.3

LES RÉALISATIONS

p.5

- Travaux
- Opération de nettoyage
- Débroussaillage
- Bâtiments communaux

ASSOCIATIONS ET ACTEURS DU VILLAGE

p.9

- L'école de Tanneron
- Club Omnisports de Tanneron
- Club Or et Argent
- Couteau Country Club
- Médiathèque de Tanneron
- Bureau d'Information Touristique de Tanneron

ZOOM SUR L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

p.12

- Cérémonie du 31 juillet
- CCFF
- Décès de Mr Vescovi
- Mimosa Bike
- Marché d'Automne
- Nouvelle DGS
- Noël des enfants
- Distribution des coffrets de Noël
- Sportivement vôtre

CADRE DE VIE

p.14

- Questionnaire médical
- Création d'un point informatique
- Boîte à idées
- Accueil des nouveaux arrivants
- Réunions de quartiers
- Gestion de l'eau
- Monoxyde de carbone

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

p.17

L'ÉTAT CIVIL

p.18

Bienvenue à, ils se sont dits Oui, ils nous ont quittés

NUMÉROS ET CONTACTS UTILES

p.18



Tanneronnaises, Tanneronnais, Chers Amis,

Nous voilà encore une fois marqués par la crise sanitaire qui perdure. Cela fait maintenant 2 ans que nous ne pouvons nous réunir en fin d'année et nous en sommes désolés.

Mais que faire ? Suivre les directives gouvernementales : gestes barrières et vaccination devraient nous permettre de nous en sortir.

Nouveaux habitants Tanneronnais, on ne vous oublie pas : nous avions prévu de vous recevoir devant un verre de l'amitié en fin d'année, mais vu les circonstances, ce n'est que partie remise.

Cette année 2021, déjà passée, nous a permis d'avancer dans notre programme :

- travaux de nos routes, débroussaillage, entretien, aménagement divers, paysager, réfections
- travaux au niveau de l'école
- sécurité : mise en place de 2 nouveaux défibrillateurs supplémentaires.

Je vous laisse le découvrir dans ce nouveau bulletin municipal.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle DGS, recrutée au 1^{er} novembre 2021, Madame Joëlle ARATA, qui, avec ses compétences, va régulariser la situation de nos agents et mettre en conformité nos documents de service et autres. La tâche est rude mais nous comptons sur elle pour nous permettre d'avancer dans nos projets.

Nous accueillons également notre agent technique, Monsieur Cyril MARTEL, qui est rentré sous contrat pour conforter notre service qui en avait tant besoin, vu nos nombreux kilomètres de voirie communale à entretenir et autres.

Nous souhaitons enfin la bienvenue à notre agent de restauration scolaire, Madame Olivia MARIN, qui est également sous contrat.

J'en profite également pour remercier tous nos agents qui oeuvrent au service de la commune et qui nous permettent d'avoir un si beau village.

Ne pouvant pas organiser la cérémonie des vœux, je profite de ce bulletin pour remercier aussi toutes les entreprises, principalement locales, qui ont réalisé tous les travaux souhaités.

- **L'école** : le permis a été accordé pour l'aménagement de la cour et la réfection des toilettes, purgé de tous recours. Les travaux débuteront en juillet / août, pendant les congés annuels.
- **La Maison Culturelle** : le permis doit arriver ces jours-ci et les travaux débuteront en cours d'année. Un peu en retard, car nous sommes obligés, pour être en conformité avec le SDISS, de réaliser une réserve d'eau d'une capacité de 120 m³ qui permettra de mieux protéger le quartier, une partie de l'école ainsi que le village.
- **Les routes** : les travaux importants de nos routes ont pris du retard, mais cette année, je l'espère, seront mis en oeuvre.
- Quant au **débroussaillage** et à l'**entretien**, nous continuerons notre programme.

- **L'urbanisme** : notre PLU avance. Dès le 1^{er} trimestre, nous présenterons un premier jet aux services administratifs, puis ensuite à la population.

J'attire votre attention sur les dépôts de permis, qui, depuis le 1^{er} janvier 2022, peuvent être déposés en dématérialisation, nouveau concept auquel il va falloir s'adapter.

- **L'eau et l'Assainissement** : la Communauté de Communes du Pays de Fayence prévoit, dès le début de l'année, de remplacer tous les compteurs par des compteurs nouvelle génération, afin de réaliser des relevés au plus juste et de mettre en conformité l'eau agricole et domestique.

Sur notre commune, nous avons de la ressource en eau, mais nous sommes à défaut au niveau du stockage. Notre réseau est vétuste, des travaux importants sont prévus dans les années à venir.

En ce qui concerne l'assainissement : notre station est désuète, les travaux de réfection sont prévus en 2023.

- **Les ordures ménagères** : notre commune sera l'une des premières à passer au containers individuels, et ce, afin de passer à la redevance incitative.

Vous trouverez tous ces éléments concernant l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères dans le bulletin de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, qui gère tous ces services.

- En ce qui concerne **Font Sante** : nous n'avons reçu aucun nouvel élément. Nous suivons de près le dépôt du nouveau projet. Mais selon moi, le secteur étant en zone rouge au niveau du PPRIF (Plans de Prévention du Risque Incendie de Forêt), je confirme que nous ne pouvons rien y faire. Donc affaire à suivre.

- Concernant le **survol aérien** : après avoir assisté à une réunion organisée par Jérôme VIAUD (Maire de Grasse et Président de la Communauté des Communes du Pays de Grasse), mes confrères les Maires de la Communauté de Communes du Pays de Fayence sont eux-aussi opposés à ce projet.

Nous suivons ce dossier de près. Nous avons voté en Conseil Municipal un nouveau moratoire, afin de notifier notre refus catégorique à ce projet.

D'après les dernières nouvelles médiatiques, il semblerait que le projet soit stoppé pour l'instant. Il convient là aussi d'être vigilant.


Ayant fait, je pense, un rappel synthétique de nos projets et réalisations, le Conseil Municipal et moi-même sommes désolés, une fois encore, de ne pas pouvoir célébrer les vœux afin de vous rencontrer devant le verre de l'amitié.

N'hésitez pas à nous contacter, avec mes adjoints, pour toutes les questions qui pourraient vous préoccuper.

Vivement qu'en 2022 se dissipent les risques épidémiques, afin que chacun retrouve sérénité et liberté. Que 2022 vous apporte joie, bonheur, espoir et santé.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches, nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Michel FÉLIX
Maire de Tanneron

Fidèlement
Sothe


TRAVAUX

Voici une liste de travaux qui ont été effectués sur la commune :

- **Panneaux, sécurisation et voirie**

- En septembre, aux abords du Lac et dans le quartier de Belluny, des panneaux ont été posés sur certaines routes indiquant que le lac n'est pas accessible par ces dernières.
- Des panneaux ont également été installés à Valcros et aux Mauberts pour passer la départementale en zone d'agglomération, limitant ainsi la vitesse et redonnant à la commune la pleine gestion de cette route.
- Deux dos d'ânes ont aussi été créés aux Maisons Vieilles et aux Mauberts pour sécuriser le carrefour de ces deux hameaux. La vitesse, désormais limitée à 30 km/h, sécurise également les arrêts de bus scolaires.



- Enfin, de nombreux nids de poules ont été bouchés par une bicouche, principalement aux Margoutons, à l'Olivier, à la Sorbière, aux Marjoris et à Belluny.

- **Accès de dégagement**

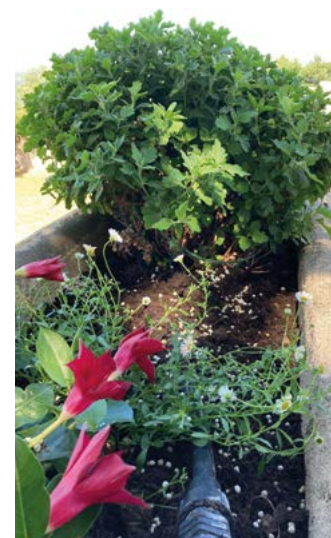
La piste des Mauberts a été surfacée, les eaux pluviales canalisées, les arbres élagués et les talus débroussaillés. Cette piste est désormais praticable par des véhicules et permet un accès de dégagement en cas de nécessité.



- **Le cimetière**

Le cimetière s'est paré de magnifiques couleurs pour la Toussaint, avec la plantation de fleurs méditerranéennes.

Un programmeur d'arrosage automatique a également été posé.



LES RÉALISATIONS

- Site de Saint-Cassien

Comme chaque été, le « chantier jeunes » a poursuivi la rénovation du site de Saint-Cassien.



OPÉRATION DE NETTOYAGE

Lors de la journée citoyenne au printemps, le nettoyage du parking sous la place avait été bien amorcé. Cet hiver, une opération d'évacuation des plus gros déchets a été entreprise. Cet endroit est désormais impeccable. Nous comptons réellement sur le civisme de la population pour ne plus prendre cet endroit pour un dépôt.



DÉBROUSSAILLAGE

Depuis la fin de l'été, les travaux de débroussaillage se sont poursuivis aux Pourrières ainsi qu'aux Marjoris, pour une superficie totale d'un peu plus de 50 000 m².



BÂTIMENTS COMMUNAUX

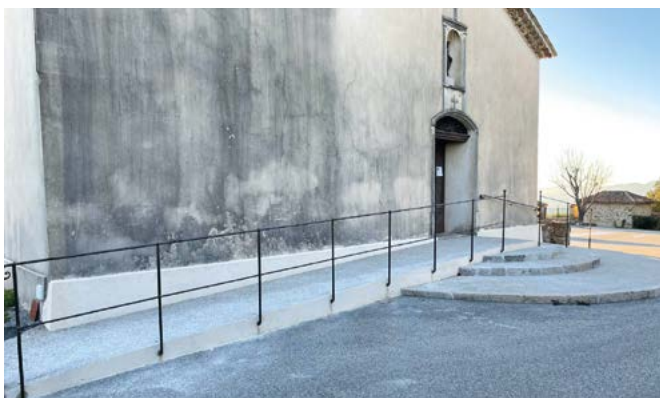
- L'école

Durant les vacances scolaires d'été, la cour a été enjolivée de marelles, twister et autres jeux peints au sol. Un auvent a également été installé, permettant de protéger les enfants du soleil ou de la pluie, pour le confort de nos petits écoliers.



- L'Église

L'entrée de notre charmante église est maintenant accessible aux personnes handicapées, grâce à une nouvelle rampe d'accès.



- La Verrerie

Un portail en fer forgé à été posé à l'entrée de la Verrerie, sur un joli mur de pierre, limitant ainsi l'accès aux véhicules sur ce site locatif.



- Toilettes publiques / Poubelles

Une grille a été posée aux toilettes, ainsi qu'une porte sur le local poubelles sous la place afin d'éviter le dépôt de détritux en dehors.



- La salle sous la poste

Fermée au public depuis novembre 2019, elle a été complètement réhabilitée. La commune a investi près de 12000 € pour étanchéifier les murs, poser une VMI, changer les radiateurs et refaire toute l'électricité.

La peinture a quant à elle été gracieusement offerte par le COT (pour un montant d'environ 5000 €).



LES RÉALISATIONS

- Les monuments sur la place

La fontaine ainsi que le monument aux morts ont fait peau neuve après avoir été réparés, décaissés et entièrement repeints.

De jolis éclairages bleus, blancs, rouges illuminent désormais les lieux dès la tombée de la nuit.

Un vrai brin de fraîcheur pour la place centrale de notre village !



Travaux à venir

- La commune attend le retour de la déclaration préalable de travaux pour la réfection des sanitaires de l'école et les travaux du préau.

- Elle attend également le retour du permis pour la future Maison Culturelle, qui se devrait d'accueillir nos associations.

- En 2022, il est prévu de rénover certains appartements des gîtes de la Verrerie. Le choix et les éventuelles subventions sont actuellement à l'étude.

L'ÉCOLE DE TANNERON

" Mets tes baskets et bats la maladie " : le jeudi 21 octobre, les 5 classes de notre école Hubert Rouaud de Tanneron ont prêté leurs jambes pour aider l'association E.L.A. Cette association permet de récolter de l'argent pour aider les enfants atteints de maladies génétiques rares et pour financer les recherches scientifiques sur ces maladies. Pour aider l'association, les élèves de l'école ont couru autour du stade de l'école : chaque tour de stade parcouru a permis de récolter de l'argent auprès de nos parrains (parents, grands-parents, voisins...). Grâce à nos efforts sportifs, à la fin de cette belle journée, nous avons pu récolter 657 euros avec les 2134 tours de stade parcourus. Comme nous avons fait plus de mille tours, la mairie de Tanneron a ajouté un chèque de 50 euros pour E.L.A.

Merci aux papas, mamans, grands-parents... pour le soutien des coureurs !

Les élèves de CM2 de Tanneron (Emma, Lucie et Mélissa)



CLUB OMNISPORTS DE TANNERON

Chers adhérents, chers Tanneronnais,

Depuis la reprise de nos activités en septembre, le Club Omnisports de Tanneron garde le cap. Notre mission et notre objectif d'offrir aux Tanneronnais un grand choix d'activités physiques et culturelles à un tarif très accessible sont fragilisés depuis l'arrivée du Covid-19, mais nous nous adaptons et faisons de notre mieux. L'obligation du Pass sanitaire pour accéder aux salles mises à disposition par la mairie a fait perdre beaucoup d'adhérents à certaines sections. Dans un premier temps, chez les adultes, et dans un second temps, chez les 12/17ans, qui eux aussi y sont soumis. Mais dans l'ensemble nos inscriptions sont stables puisque le COT compte 132 familles, dont 96 enfants.

Nous avons ouvert deux nouvelles sections (loisirs créatifs et C.C.F.M.) pour continuer à nous diversifier, tout en soutenant les sections en difficultés que nous considérons comme nécessaires.



Notre section V.T.T. est toujours la plus importante en nombre d'adhérents et de rayonnement, puisque c'est autour d'elle que nous avons organisé notre vingtième Mimosa Bike, le 17 octobre dernier. Cette course, qui mobilise nos 60 bénévoles (et qui permet à 2 associations tanneronnaises de se retrouver : le COT et le moto club de Tanneron) à attiré presque 200 engagés et tient une place importante dans le championnat régional. Les participants sont toujours ravis de traverser nos massifs, sur un parcours savamment préparé autour du cadre merveilleux de la Verrerie.

Bref, notre association se porte bien et s'est même investie auprès de la mairie pour aider à la rénovation de la salle sous la Poste qui était en très mauvais état en raison d'infiltration depuis de nombreuses années. Elle en était devenue dangereuse et nos adhérents ont hâte de la retrouver. Le C.O.T. a investi 4 700 euros pour participer à ces travaux, notamment en peinture et isolation. Le reste du gros oeuvre a été pris en charge par la Mairie.

*Sportivement,
la Présidente, Alexandra AUGIER*

CLUB OR ET ARGENT

En ce mardi 23 novembre, « NANOU », conductrice de notre bus et poète à ses heures, écrivait : « Tanneronnaises et Tanneronnais du Club d'Or et d'Argent se sont fait la belle à NICE et à BEAULIEU... ». Tour panoramique, monuments, hôtels, palais et villas qui ont fait l'histoire de « NISSA LA BELLA ». Commentaires passionnants. Ballade « Cours Saleya » suivie d'un délicieux repas dans le « Le Vieux Nice ». Puis direction BEAULIEU et découverte de la superbe Villa Grecque « KERYLOS ». Les dieux étaient avec nous, le soleil brillait.



N'oubliez pas, tous les vendredis, après-midi récréatif : jeux de société et parties de cartes acharnées.

*Pour tous renseignements, contactez le 07 88 45 50 47
Madame Marcelle TROPINI, notre Présidente*

COUTEAU COUNTRY CLUB

Le Couteau Country Club est une association sportive de lanceurs de couteaux et de haches, qui existe depuis 2010. Nous sommes affiliés à la FFLCH et nous participons à des rencontres nationales et internationales.

Il s'agit d'un sport d'adresse, ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux enfants à partir de 11 ans. Il ne demande pas une très grande force, mais plutôt de la concentration et de la maîtrise. Contrairement aux préjugés, il n'est pas dangereux : que ce soit en France ou en Europe, il n'y a pas eu d'accident à signaler depuis les premières compétitions, qui remontent à une quinzaine d'années...



Nous organisons depuis 2010 la fête du couteau, à la salle polyvalente, le 2^{ème} week-end de septembre (sauf en 2020 et 2021, cause Covid).

Rejoignez-nous et venez pratiquer un sport convivial, ludique et peu onéreux.

*Pour tous renseignements, démonstrations, initiations : 06 07 87 39 94 / rene2010@hotmail.fr
Le Président, René Issaurat*

MÉDIATHÈQUE DE TANNERON



- Nouveauté : depuis début septembre, la médiathèque de Tanneron a ouvert sa grainothèque.

Le principe est simple : c'est un système d'échange entre particuliers de graines reproductibles qu'ils auront semées et récoltées eux-mêmes.

L'utilisation de la grainothèque est gratuite et ouverte à tous.

Une belle manière de se sensibiliser à la biodiversité et au partage !

- Depuis le 15 septembre, l'adhésion à la médiathèque est gratuite pour les enfants de 0 à 25 ans.

Pour les adultes, la cotisation annuelle est de 8.50 €.



- Nouveau ! Chaque dernier mercredi du mois, de 14h30 à 16h30, l'équipe de la médiathèque vous propose un café littéraire, mais pas que : venez partager vos lectures et coups de cœur de tous ordres (livres, BD, ciné, théâtre...) dans une ambiance conviviale.

Informations : 04 93 77 53 61 / tanneron@mediatem.fr

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE TANNERON



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence tourisme a été confiée à la Communauté de Communes du Pays de Fayence. L'OTIPF gère l'information et la promotion touristique des 9 villages perchés, dont Tanneron.

Le BIT de Tanneron

- Il est ouvert du mardi 18 janvier au dimanche 06 mars 2022, de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h30, du mardi au samedi en janvier et 7 jours sur 7 durant toutes les vacances scolaires.
- Césarine et Stéphanie accueillent les visiteurs pour des informations touristiques sur le mimosa, les balades commentées, les Crêtes de Tanneron, les restaurateurs et les commerçants du village, mais également la mise en avant de la Maison du Lac de Saint-Cassien et du Pays de Fayence.
- La boutique vend des savons au parfum mimosa ou eucalyptus, des bougies mimosa, des guides et des cartes de randonnées.
- Des mesures sanitaires ont été mises en place pour accueillir et informer dans le respect des gestes barrières.

La Maison du Lac de Saint Cassien

- Elle est ouverte 7/7j de 9h30 à 17h00 pendant les vacances scolaires d'hiver et à partir du 11 avril, du mercredi au dimanche en dehors de ces périodes.
- Trois lieux en un : elle est composée d'un accueil, d'une grande boutique de produits du terroir, d'artisanat d'art et librairie, et d'un espace découverte (gratuit).

Tanneron et le mimosa à la Maison du Lac



- Six balades guidées par une guide naturaliste sont organisées : samedi 29 janvier à 14h30 et les dimanches 06, 13, 20 et 27 février à 10h00, pour une découverte des plantes aromatiques et des différentes variétés de mimosa dans le Massif de Tanneron.
- Deux ateliers sur le thème du mimosa : « votre soie couleur mimosa » jeudi 10 février à 14h30 et « création de soins à base de cire de Mimosa » jeudi 17 février à 14h30 sont organisés à la Maison du Lac pendant les vacances de février.

Tarifs : 10€ par personne et gratuit pour les moins de 18 ans. Sur inscription au 04 94 76 01 02.
Plus d'infos sur notre site internet : www.paysdefayence.com.

Des photos de mimosa

Sur Instagram et sur Facebook, des magnifiques photos du Massif de Tanneron sont régulièrement publiées.



Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence

+33 (0)4 94 76 01 02 / contact@paysdefayence.com

www.paysdefayence.com

- Référente du BIT de Tanneron et de la saison du Mimosa : **Stéphanie Laborde**, chargée de projets
stephanie.laborde@paysdefayence.com
- Référente de la Maison du Lac : **Carol Toulet**
carol.toulet@paysdefayence.com

CÉRÉMONIE DU 31 JUILLET

Le 31 juillet, comme chaque année, l'hommage a été rendu aux 5 pompiers décédés en service commandé lors de l'incendie de 1985, à la stèle Petrus, aux Insignières.

En présence des autorités municipales, départementales et des sapeurs-pompiers, la traditionnelle messe a été célébrée, suivie du dépôt de gerbes.



CCFF

Durant les deux mois d'été, les bénévoles du CCFF se sont relayés tous les jours afin d'assurer les patrouilles dans nos sentiers et nos quartiers. A bord de leurs véhicules de lutte contre les feux de forêts, prévention et dissuasion étaient leurs principales missions. Leur étroite collaboration avec les pompiers de Tanneron leur a permis de parfaire la formation, dispensée en début de saison.



DÉCÈS DE MR VESCOVI

Le 7 juillet dernier, **Jean Vescovi** nous quittait à l'âge de 89 ans. Fidèle depuis 1976 au Syndicat Agricole, où il y restera président pendant plus de 35 ans, Mr VESCOVI a permis à de nombreuses personnes, toutes générations confondues, de s'installer sur Tanneron pour y exercer. Au quotidien, il défendait également toute une profession, et a su fédérer les hommes pour que l'économie se relève, notamment lors des grands épisodes difficiles (incendies, gel...).

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme engagé, volontaire et disponible.

Nous présentons à sa famille, ses amis et ses collègues, nos plus sincères condoléances.



MIMOSA BIKE

Le 17 octobre s'est tenue la 20^{ème} édition de la Mimosa Bike. Plus de 200 participants ont arpentés les pistes autour de la Verrerie, concourant ainsi pour la finale de la coupe SUD PACA et le championnat du Var.

La prochaine Mimosa Bike reprend en 2022 son cycle printanier. La course prévue le 8 mai, où sera disputée la 4^{ème} manche de la Coupe SUD PACA, sera qualificative pour les championnats de France.

Cette année concrétise la naissance de la team CO TANNERON, équipe de 6 coureurs (Lucie MORO, Nans MAO, Mattéo DUTRIEZ, Pascal CHARENTON, Grégory DURANDO et Nicolas AUGIER). Ces derniers représenteront fièrement le club ainsi que le Pays de Fayence aux coupes et championnats de France.



MARCHÉ D'AUTOMNE

Malgré le contexte sanitaire difficile, la fête de l'automne a pu avoir lieu. Une quinzaine d'exposants ont pris possession de la place : artisanat local et produits du terroir, tous les ingrédients nécessaires pour un marché traditionnel provençal réussi.

La place des mariages était elle, dédiée aux jeux, aussi bien pour les petits que pour les grands.

L'église, qui a accueilli les fidèles pour la messe, a été sublimement décorée par deux fleuristes en devenir, **Jessy DUVAL** et **Naïs LOVERA**. Ces deux jeunes Tanneronnaises, respectivement médaillées d'Argent en 2020 et d'Or en 2017 aux meilleurs apprentis de France, ont mis leur talent au profit de notre village pour le plus grand plaisir de nos yeux.

Plus tard dans la journée, le concours de déguisement d'Halloween a rassemblé plus d'une quarantaine d'enfants, tous aussi mignons et terrifiants les uns que les autres.

Quant aux châtaignes, figures emblématiques de cette manifestation, ce sont les parents d'élèves qui en ont assuré la cuisson au feu de bois et la vente au profit de l'école de Tanneron.



NOUVELLE DGS

Mme **Joëlle ARATA**, nouvelle Directrice Générale de Services, a pris ses fonctions le 1^{er} novembre dernier. Femme de terrain, elle se sent prête à relever les nombreux défis qui l'attendent.

Dans un premier temps, son souhait est de travailler en parfaite harmonie aussi bien avec le personnel municipal qu'avec les élus. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.



NOËL DES ENFANTS

Le vendredi, dernier jour d'école avant les vacances, nos petits élèves ont pu célébrer Noël. Lors de cette journée, ils ont pu assister au spectacle spécialement créé pour eux de Mr **Patrick MENGALE**, conteur de notre commune. Après avoir savouré le délicieux repas, ils ont pu profiter de la visite du Père-Noël, qui leur a remis à chacun un petit cadeau avant l'heure !



DISTRIBUTION DES COFFRETS DE NOËL



Contrairement des respecter les directives sanitaires, la Mairie n'a pas pu maintenir le repas de fin d'année.

L'équipe municipale a toutefois pris soin d'offrir, comme chaque année, le traditionnel panier garni.

Accompagnée de quelques mots et un sourire, un peu de chaleur a pu être apportée à nos aînées dans ce contexte si particulier.

SPORTIVEMENT VÔTRE

Un petit clin d'œil au palmarès de nos deux championnes Tanneronnaises en 2021.

Léa RAY, jeune championne de France 800 et 1500 mètres nage libre, vice championne de France 200 mètres dos, papillon, 400 mètres nage libre et 3^{ème} 200 mètres nage libre.



Céline BOUSREZ, triathlète ancienne championne de France de duathlon et triathlon, qui a le 28 août dernier décroché la médaille de bronze aux jeux paralympiques de Tokyo, avec son binôme non voyante Annouck Curzillat.

Toutes nos félicitations ! Une grande fierté pour notre village.

CADRE DE VIE

QUESTIONNAIRE MÉDICAL

La municipalité vous invite à remplir le questionnaire glissé dans ce bulletin et à le retourner, en mairie ou par mail, afin de connaître vos besoins concernant les activités médicales et para-médicales sur la commune.

 	
Commune de TANNERON	
Questionnaire sur les besoins médicaux de la population de Tanneron	
Nom	
Prénom	
Age	
Adresse	
Avez-vous un médecin traitant ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
SI OUI :	Nom :
	Adresse :
SI NON, Pourquoi ?	
Connaissez-vous un(e) infirmier(ère) qui se déplace chez vous ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Connaissez-vous un(e) kinésithérapeute qui se déplace chez vous ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
En vue d'améliorer votre situation actuelle, quelles pourraient être les actions à entreprendre pour vous permettre un meilleur accès aux professionnels de santé ?	

Merci de votre participation.

CRÉATION D'UN POINT INFORMATIQUE

Depuis 2017, la majorité des démarches administratives s'effectue en ligne. Dans notre village, de nombreuses personnes ne bénéficient pas des équipements ou même tout simplement des compétences informatiques nécessaires pour que ces formalités soient faciles d'accès.

Un point numérique vient donc d'être mis en place au rez-de-chaussée de la Mairie, afin d'aider les Tanneronnais. Après avoir pris rendez-vous auprès de la Mairie, un ordinateur sera mis à votre disposition avec connexion internet et, si besoin, un agent pour vous guider dans vos démarches.

BOÎTE À IDÉES

La boîte à idée est installée dans le hall du rez-de-chaussée de la Mairie depuis plusieurs semaines. Elle attend avec impatience vos idées, remarques ou suggestions. N'hésitez-pas, c'est anonyme !



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

MAIRIE DE TANNERON

Vous avez choisi de venir habiter dans une petite commune tranquille à la campagne.



**Le Maire, ses Adjoints, le Conseil Municipal,
le personnel Communal
vous souhaitent la bienvenue
au sein de notre commune.**

Pour vous permettre de profiter pleinement des atouts de notre village, nous vous invitons à vous rendre à la Mairie dès votre arrivée.

Vous rencontrerez nos agents d'accueil, qui se feront un plaisir de vous renseigner, de vous aider dans vos démarches et qui vous donneront un maximum d'informations concernant notre commune. Vous pourrez également rencontrer le Maire et ses Adjoints.

Vous trouverez de nombreux renseignements sur le site de la Mairie de Tanneron. Pour être informé en temps réel nous vous invitons à télécharger l'application « Panneau Pocket ».

Toutes nos équipes vous attendent afin de faire plus ample connaissance.

Nous vous souhaitons une très bonne installation.

Sincères salutations,
L'Equipe Municipale.



Mairie de Tanneron- Place de la Mairie-83440 TANNERON- 04.93.60.68.13.

accueil@communedetanneron.fr

Du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé le mercredi après-midi.

Réunions de quartiers

Dès le printemps, l'équipe municipale souhaite programmer des réunions de quartiers. Le but : aller au contact des habitants pour écouter leurs doléances, leurs souhaits, leurs besoins. Nous vous tiendrons informés très prochainement des dates via panneau pocket et les réseaux sociaux.

GESTION DE L'EAU



L'eau étant désormais gérée par la Communauté de Communes du Pays de Fayence, nous vous invitons à vous inscrire sur leur site internet afin de bénéficier de toutes les informations diverses utiles aux abonnés : avis de coupures d'eau, alertes qualité de l'eau potable...

Pour cela, rendez-vous sur : www.cc-paysdefayence.fr rubrique « *Eaux et assainissement* » puis onglet « *Alerte SMS* ».

MONOXYDE DE CARBONE

MONOXYDE DE CARBONE : comment éviter une intoxication ?

Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner tout le monde. Elles touchent chaque année plus d'un millier de foyers et causent une centaine de décès. Pour les éviter, il existe des gestes simples à adopter chez soi !

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui peut être mortel. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'appareils domestiques à combustion.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels appareils sont concernés ?

- chaudières et chauffe-eaux ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est difficile à détecter car il est **inodore, invisible et non irritant**.

Après avoir été respiré, il provoque :

- maux de têtes ;
- nausées, vomissements ;
- fatigue ;
- malaises ou encore paralysie musculaire.

Dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès.

Que faire si l'on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées et malaises peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- **aérer** immédiatement en ouvrant portes et fenêtres ;
- **arrêter** si possible les appareils à combustion ;
- **quitter** les lieux au plus vite ;
- **appeler** les secours (112), les sapeurs-pompiers (18) ou le Samu (15) ;
- **attendre** la venue d'un professionnel qualifié avant de revenir sur les lieux.

5 CONSEILS POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1 Faites entretenir vos appareils de combustion chaque année par un professionnel

Pour fonctionner en toute sécurité, tous les appareils à combustion qui vous permettent de cuisiner, de vous chauffer ou de produire de l'eau chaude doivent faire l'objet d'un **entretien régulier** par un professionnel.

2 Veillez à la bonne aération de votre logement

- ne bouchez jamais les dispositifs d'aération ou de ventilation ;
- aérez votre logement tous les jours pendant au moins 15 minutes/jour, même quand il fait froid.

3 Faites ramoner chaque année vos conduits d'évacuation

Chaque année, faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée ou vos conduits d'évacuation des gaz brûlés.

4 N'allumez votre poêle ou votre cheminée que lorsqu'il fait froid

Il faut une **différence importante de température** entre l'intérieur et l'extérieur de votre habitation pour que les gaz s'évacuent correctement.

5 Veillez à une utilisation appropriée des appareils de combustion

→ évitez d'utiliser les chauffages d'appoint à pétrole. Si vous en utilisez, ne les faites jamais fonctionner en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence ;

→ respectez les **consignes d'utilisation** des appareils à combustion ;

→ les cuisinières, braseros, etc. **sont inappropriés** pour chauffer votre logement ;

→ les barbecues ne doivent être utilisés qu'en extérieur pour éviter tout risque d'intoxication.

Pour plus d'informations :

- le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de votre commune si elle en est dotée ;
- le Centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région ;
- la délégation départementale de votre Agence régionale de santé.

Les coordonnées sont disponibles sur paca.ars.sante.fr :

- ↳ Rubrique Prévenir
- ↳ Santé publique et prévention
- ↳ Monoxyde de carbone

Graphisme et illustration : Marie Ducom

Après une année 2021 marquée principalement par une crise sanitaire sans précédent, nous vous présentons à l'aube de cette nouvelle année nos meilleurs vœux de bonheur, de paix et de santé pour vous et tous vos proches.

Nous espérons que 2022 nous permettra de nous exprimer librement dans le respect mutuel pour nous élus d'opposition, et vous assurons que nous nous positionnerons pour défendre les intérêts de notre village et de ses habitants.

Soucieux de vous représenter, nous veillerons à ce que les personnes les plus touchées par la crise sanitaire, sociale et économique soient protégées par des mesures de solidarité et nous resterons vigilants sur les études des dossiers impactant lourdement l'aménagement du territoire.

Brigitte Klepach - Daniel Vescovi - Edwige Herbet

FOCUS : PROJET AÉROPORT CANNES MANDELIEU



Vous avez certainement tous déjà pris connaissance de cette nouvelle trajectoire d'approche sur l'aérodrome de Cannes Mandelieu, au-dessus de Tanneron, à basse altitude.

Ce projet surréaliste imposera un accroissement massif des mouvements aériens par les jets et les hélicoptères au-dessus de Tanneron et, de fait, soulagera les riverains de certains secteurs des Alpes Maritimes en déplaçant les nuisances dans le Var et l'arrière-pays Grassois.

Ces nuisances sonores démultipliées et nuisance invisible telle que la pollution rythmeront désormais la vie des Tanneronnaises et Tanneronais .

« Petit cadeau » des Alpes Maritimes pour accroître le transport de sa riche clientèle et fluidifier le ciel au-dessus de plusieurs communes Maralpines.

Les élus sont bien entendus tous mobilisés contre cette nouvelle approche d'atterrissage Cannes Mandelieu.

Un courrier a été adressé à Monsieur Jean-Baptiste Djebbari, Ministre chargé des Transports.

A ce jour, le combat reste difficile et assidu face à des opposants imbus de leur conviction.

Une forte mobilisation de TOUS devient indispensable pour pérenniser la tranquillité et la qualité de notre environnement !

Agissons avant qu'il ne soit trop tard !
Projet voté, conséquences irréversibles !

Vous trouverez toutes les informations sur le site : acdc-pg.fr

Données officielles de l'État Civil de la commune de Tanneron, pour le 2^{ème} semestre de 2021.

BIENVENUE À

08/07 : PULIMENI Liam
08/07 : RODRIGUES Jenna
09/07 : DUMON Leïa
13/07 : ORIBES Lyna
28/08 : IVANOVIC VICENTE Eva
04/09 : BOURCIER Arthur
07/09 : FABRE CHASSIGNEUX Colette
02/10 : COLLET Tino
15/10 : SIMMONDS Maxence
01/11 : OSWALD Eden
09/11 : PIRONE ORFILA Maïna
19/11 : MARGARIA Mathys
20/11 : ZANON Nino
28/11 : MILLE Jade
07/12 : JELASSI Rassen

ILS SE SONT DITS OUI

31/07 : GOUGET Audrey & MAZAUDIER Christophe
07/08 : HARMEY Carole & JORGE Christophe
25/09 : OUZAN Danièle & CASAS Christian
04/12 : REBOUL Christine & MERLE Adrien

ILS NOUS ONT QUITTÉS

30/07 : BOILEAU Fredy
05/08 : SCENI François
29/08 : BERIO Elda veuve ERNEST
20/09 : TRICHOT André
22/10 : RAYNAUD Josette veuve MERLE
17/11 : BONGIORNO Marc
29/11 : MOLLARD Alain-Pierre
13/12 : MARIN Alain
19/12 : GASTAUD Félix
30/12 : HEBERT Patrick

NUMÉROS ET CONTACTS UTILES



MAIRIE DE TANNERON

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (fermé le mercredi après-midi)

► **04 93 60 68 13**

- Secrétariat *Francine LAPEYRE*
- Service à la population et État Civil *Corinne PULIMENI*
- Urbanisme *Andrée LE MEUR*
Du lundi au vendredi, sur rendez-vous
- C.C.D.U *Delphine BUISSON*
- Finances et Comptabilité *Andrée LE MEUR*
- Enfance et Jeunesse *Eric ALTHEIMER*
- Directrice Générale des Services *Joëlle ARATA*
- Assistante de Direction *Magali CLEOPHAS*
- CCAS *Andrée LE MEUR*
04 83 95 55 10 / Assistante sociale - Permanence tous les 1ers vendredis de chaque mois de 9h à 12h
- Gîtes communaux *Francine LAPEYRE*
06 31 51 14 19 / Réservations : www.gitesdefrance.fr
- Médiathèque *Nadia TROPLOUÉ*
04 93 77 53 61 / tanneron@mediatem.fr

URGENCES

- Pompiers 18
- SAMU / SMUR 15
- Centre de secours 04 93 60 67 10
- Hôpital Clavary à Grasse 04 93 09 55 55
Chemin Clavary - Suivre Grasse, puis direction Cannes
- Hôpital Bonnet à Fréjus 04 94 40 21 21
240 Av. St Lambert - Prendre A8, puis sortie N°38
- Pharmacie de garde 3637
- Police Municipale 06 87 26 56 71
- Gendarmerie de Fayence 04 94 39 16 40

ENFANCE & SCOLAIRE

- École Primaire Hubert ROUAUD
Laurence ROUSSEAU 04 93 60 68 20
247, chemin de Notre Dame de Peygros, Tanneron
- Accueil Collectif de Mineurs «Les Mimosas»
Eric ALTHEIMER 04 93 60 68 13

ASSISTANTES MATERNELLES

- Isabelle CHANAL - 572, ch de Font Gras
04 93 60 69 28 / chanalis@orange.fr
Agrément : 3 M 0-18 ans
- Elodie MATHEUDI - 45, ch des maisons vieilles
06 58 11 64 28 / elomathe@yahoo.fr
Agrément : 3 M 0-18 ans, dont 1 monte et descend les escaliers seul
- Nolwenn SAMSON - 882, Chemin des Mauberts
04 92 42 07 85 / nolwenn.chaboureau@laposte.net
Agrément : 3 M 0-18 ans dont 1 hors mercredi / 1 M 18 mois-18 ans

PRATIQUE

- Tourisme
 - Bureau de Tanneron 04 93 60 71 73
 - Office Intercommunal 04 94 76 01 02
- Services postaux
Tabac-Presses de Tanneron 04 93 60 68 31

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Accueil 04 94 76 02 03
- Déchets ménagers / encombrants 0 800 00 40 15
- Service de l'Eau 04 94 85 30 50

INFORMATION NUMÉRIQUE

- L'application mobile gratuite « PanneauPocket » permet de recevoir instantanément les notifications d'informations et d'alertes sur Tanneron.
- La page facebook « Michel Félix - Maire de Tanneron » informe régulièrement de l'actualité de la commune.

SERVICES DIVERS & ARTISANAT SUR LA COMMUNE

- Atelier Coralie créations 06 11 58 31 77
Artisanat : robes en tulle, accessoires & décorations
- Atelier Lizathoria 06 76 91 76 82
Créations artisanales - Upcycling - Photographe plasticienne
- BMS 06 43 28 66 27
Petits travaux de bricolage - Dépannage - Jardinage
- Coco Jean-Louis 06 10 27 76 28
Carrelage & rénovation complète
- Designed by Co 06 11 58 31 77
Communication - Graphisme & Web - Carterie
- Kyousekii
kyousekii@hotmail.com
Création artisanale de bijoux fantaisie et d'accessoires
- La Belette et le Renard 06 80 20 14 99
Cadres décoratifs & objets personnalisés en bois
- Le Rucher de Florent 06 18 04 18 37
Apiculteur récoltant
- Les belles patines 06 26 19 80 23
Toutes patines & rénovation (meuble, siège, cuisine, boiserie)
- Madame Cha Perchée
madamechaperchee@gmail.com
Objets personnalisés pour petits & grands, toutes occasions
- Marica Nails 06 73 09 39 38
Soins de beauté
- Nancy David IMMO 07 61 56 47 78
Transactions immobilières
- Properties Management SAS 07 89 86 37 66
Intendance de résidences et rénovation
- Roule ma Poule 06 61 25 10 23
Rôtisserie ambulante
- Vial Bernard & Bernadette 06 10 29 51 80
Mimosiste & Apiculteur récoltant

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan ou exercez une profession libérale à Tanneron ?

Vous pouvez figurer gratuitement dans la prochaine édition de Tanneron Mag. Il suffit de télécharger le formulaire disponible sur la page d'accueil du site www.communedetanneron.fr et de le retourner au secrétariat de la Mairie ou par mail à : accueil@communedetanneron.fr



2022

TANNERON

Tanneron

Tanneron

TANNERON

Tanneron

TANNERON

Tanneron

Meilleurs Voeux

2022

